



Case postale 455

CH - 1290 Versoix

www.regio-nage.ch

Procès-verbal de l'assemblée générale du 10 mars 2015

Personnes présentes :

Porchet Arlette, Leiser Jean-Marc, Widmer Paul-André, Rossi Philippe, Zeder Beat, Voegeli Dorothea, Voegeli Michel, Dufour Rosemary, Joye Ingrid, Wyss Jean-Claude.

De nombreux membres et plusieurs associations et municipalités sont excusés : Cercle des Nageurs de Nyon, Heiniger Pierre, Ramseyer Gérard, Piguet Morgan, Greiner Ernest, Logossou Martine, De Siebenthal Jacques, Golaz Yves, Mairie de Genthod, Municipalité de Mies, Eckstein Dorothee, Halford Gillian, Isch Isabelle, Stucki Isabelle, Courtois Christophe, Maurer Michèle, Malek-Asghar Patrick, Lambert Cédric.

1. Inscription des membres présents, accueil et bienvenue

Arlette Porchet, présidente, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale 2013

Le procès-verbal de l'assemblée du 25 avril 2013 ayant été joint à l'envoi des cotisations en août 2013 et aucune remarque n'étant formulée, il est accepté à l'unanimité des membres présents.

3. Rapport de la Présidente

Comme chaque membre ou sympathisant de l'association Régio-nage en a été informé par courrier postal début mai 2014, je vous rappelle que le comité a décidé de ne pas convoquer une assemblée générale en 2014 et de la regrouper en 2015.

Concernant le fonctionnement de l'association, les membres du comité sont en contacts réguliers, surtout par messagerie, pour se tenir informés :

- de tout événement susceptible de faire avancer le projet de construction de piscine couverte dans la région,
- des divers articles paraissant régulièrement dans la presse locale,
- du suivi de la trésorerie,
- de la mise à jour du site internet avec l'insertion de divers articles de presse notamment,
- de la mise à jour du fichier des membres. A ce sujet, le comité a décidé que tout membre ou sympathisant qui déménage et ne nous signale pas son changement d'adresse est rayé de notre liste de membres. A savoir également que la liste de nos membres ne figure plus sur notre site internet.

Tant en 2013 qu'en 2014, le besoin d'une piscine couverte sur la rive droite est régulièrement évoqué dans les discussions ou dans la presse.

Comme présidente, j'ai répondu favorablement à une proposition d'entretien du nouveau délégué aux Manifestations et au Service des Sports de la ville de Versoix, M. Alex Goldenberg. L'entrevue s'est déroulée le 6 octobre dernier et m'a permis de rappeler l'historique de l'association Régio-nage créée en octobre 2003 à Versoix dans le but de promouvoir la réalisation d'une piscine couverte dans la région comprise entre l'aéroport de Genève, Nyon et Gex selon l'article 3 de nos statuts. Les discussions ont été très enrichissantes et il a été convenu de nous revoir après les élections municipales de 2015.

Le projet de construction d'une piscine-patinoire couverte aux Rojalets, dont le budget a été approuvé par les neuf communes vaudoises de Terre Sainte, a franchi une nouvelle étape avec le dépôt en automne dernier d'un dossier d'autorisation de construire pour deux bassins, l'un comprenant six lignes de nage d'une longueur de 25 m., l'autre à fond mobile. M. Trotti, président de l'Arsco SA qui gère le dossier, m'a signalé la semaine dernière avoir rencontré quelques oppositions de voisinage. Le dossier est actuellement dans les mains de l'avocat de la commune de Coppet qui est l'autorité qui doit lever les oppositions sur son territoire. Le comité de l'Arsco continue cependant à préparer les travaux. En effet et selon un article de la Tribune de Genève du 15 octobre 2014, les premiers baigneurs devraient pouvoir piquer une tête dans la piscine à la rentrée d'août 2016 et les lieux accueilleront tant les écoliers que le public ou les sociétés sportives, ceci grâce aux interventions de notre association.

A Gland, la population a été appelée à se prononcer, ce week-end, sur un projet de piscine couverte comprenant un bassin de 25 mètres et un bassin à fond mobile de 12,5 mètres. 62 % des votants ont refusé ce projet de 17,7 millions pour des questions financières essentiellement. Ce résultat confirme notre avis que seul un projet intercommunal peut voir le jour.

Dans le canton de Genève,

- le projet de Versoix est au point mort, mais plusieurs partis politiques le soutiennent et nous espérons que le renouveau des élus municipaux permettra de dynamiser le débat.
- À Meyrin, les autorités communales souhaitent accueillir un nouveau bassin olympique pour autant qu'elles ne soient pas seules à le financer....
- A Lancy également, l'envie de pouvoir utiliser à l'année le bassin olympique de Marignac existe pour autant que le projet soit intercommunal.
- Quant à Carouge, une pré-étude a été présentée aux élus l'automne dernier pour ajouter plusieurs éléments au complexe existant, notamment un bassin couvert de 25 mètres.

Constatant que le besoin d'une piscine couverte et régionale est bien réel, nous avons élaboré une carte de vœux 2015 avec ce slogan et l'avons envoyée personnellement à chaque répondant de partis politiques des communes du Grand-Saconnex, Pregny-Chambésy, Collex-Bossy, Bellevue, Genthod, Versoix et Céligny ainsi qu'à M. Trotti, président de l'ARSCO SA à Terre Sainte. Nous sommes toujours convaincus que seule une collaboration intercommunale permettra la réalisation d'une piscine couverte de 50 mètres dans la région.

L'objectif actuel est donc de relancer le débat auprès des communes genevoises de la rive droite dès les élections municipales terminées afin de réaffirmer la nécessité d'une collaboration intercommunale afin d'assurer une réduction des coûts de fonctionnement notamment et d'éviter la construction de petites piscines scolaires.

Merci de continuer à soutenir le comité dans ses actions.

4. Rapport du trésorier

Paul-André Widmer, vice-président et trésorier, présente les comptes d'exploitation et de bilan clôturés au 31 décembre 2013 qui se soldent par un bénéfice de Fr. 1'973,45 pour un total au bilan de Fr. 7'277,19. Après avoir justifié les charges, dues essentiellement aux frais publicitaires, d'impression et de gestion du site internet, et aucune autre question n'étant posée, il présente les comptes d'exploitation et de bilan clôturés au 31 décembre 2014 en rappelant qu'aucune cotisation n'a été envoyée, donc encaissée, pendant cet exercice. Ainsi c'est une perte nette de Fr. 1'303,65 qui est enregistrée liée aux frais de fonctionnement habituels ainsi qu'aux frais d'envoi du courrier à tous les membres. Les liquidités de l'association permettent toutefois d'absorber cette perte.

5. Rapport des vérificateurs aux comptes

En l'absence des deux vérificateurs, le trésorier fait lecture des deux rapports établis à la suite des vérifications effectuées les 8 février 2014 et 19 février 2015 et dûment signés par Messieurs Ernest Greiner et Morgan Piguet.

6. Approbation des différents rapports et décharge au comité

Les rapports de la présidente, du trésorier et des vérificateurs aux comptes sont approuvés par acclamation et décharge est donnée au comité.

7. Élection du comité

Arlette Porchet, Paul-André Widmer, David Schaulin, Beat Zeder, Philippe Rossi, Michèle Maurer et Jean-Marc Leiser se représentent. Dorothea Voegeli se propose de rejoindre le comité. Tous sont élus par acclamation.

8. Fixations des cotisations 2015

Il est proposé de reconduire les montants des cotisations, à savoir 15.- pour les étudiants et les retraités, 30.- pour les membres individuels et les familles monoparentales, 50.- pour les familles et 100.- pour les collectivités. Les montants sont en CHF. La proposition est acceptée à l'unanimité.

9. Élection des vérificateurs aux comptes

Monsieur Ernest Greiner, après plus de dix ans de fonctionnement et Morgan Piguet ont souhaité ne pas reconduire leur mandat de vérificateur aux comptes. Ils sont remerciés pour leur précieuse collaboration.

Rosemary Dufour et Ingrid Joye acceptent cette tâche et sont élues par acclamation.

10. Propositions individuelles et divers

A l'interrogation de savoir quelles communes et associations sont membres et payent une cotisation, le trésorier les énumère et le comité prend note de la suggestion de relancer d'autres communes et associations sportives, notamment la commune de Meyrin qui étudie un projet de construction d'une piscine olympique. Quant aux contacts avec la France voisine, il est répondu qu'il est déjà difficile d'associer les communes genevoises et vaudoises.

La séance est levée à 21h00 et les membres présents sont invités à partager l'apéritif en poursuivant les discussions.

Pour le comité
Philippe Rossi